



# Fiche signalétique

Date d'émission : 09-févr.-2023

Date de révision : 09-févr.-2023

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit ADAMA MCPA Ester 600

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-304A-FR

Numéro(s) d'enregistrement  
N° ID/ONU Produit antiparasitaire Reg. Non. 34073  
UN3082

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300-191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1  
1-855-264-6262

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Vue d'ensemble des procédures d'urgence** Ce produit chimique est un produit homologué par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires (CPCPA) et assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes des substances chimiques non homologuées en vertu de la LPA. Ce produit a été classé selon les règlements du Canada sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Veuillez consulter l'étiquette du CPCPA pour plus d'informations.

**Aspect** Liquide blanc cassé

**État physique** Liquide

**Odeur** Caractéristique

### Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4

### Mot indicateur

Attention

### Mentions de danger

Nocif par inhalation  
Nocif en cas d'ingestion



### **Conseils de prudence - Prévention**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

### **Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 Rincer la bouche

### **Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### **Autres dangers**

Très toxiques pour les organismes aquatiques

## **3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids
MCPA, 2-ethylhexyl ester	29450-45-1	89-94
Petroleum Distillates, Hydrotreated light	64742-47-8	1-3

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial Ingredients not precisely identified are proprietary or non-hazardous. Values are not product specifications.

## **4. PREMIERS SOINS**

### **Description des premiers soins**

<b>Conseils généraux</b>	En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible).
<b>Contact avec les yeux</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Si les symptômes apparaissent, retirer la source de contamination ou déplacer la victime à l'air frais.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion. High concentrations of MCPA may cause severe irritation to the eyes. Symptoms of overexposure to MCPA could include slurred speech, twitching, jerking and spasms, drooling, low-blood pressure and unconsciousness.
------------------	--

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

<b>Notes au médecin</b>	Treat the patient symptomatically. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia.
-------------------------	--

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Agents extincteurs appropriés**

Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique.

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Do not use direct water stream.
---	---------------------------------

**Dangers spécifiques du produit**

Le produit n'est pas inflammable. This product may burn if exposed to fire.

<b>Produits de combustion dangereux</b>	Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).
---	--

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Evacuate area of unprotected personnel. Remain upwind of fire to avoid hazardous vapors and decomposition products. Empêcher l'eau d'incendie ou de dilution du flux entrant, les égouts ou alimentation en eau potable.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Isoler la zone dangereuse. Garder le personnel inutile et non protégé d'entrer.
---------------------------------	--

**Précautions relatives à l'environnement**

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.
--	---

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

<b>Méthodes de nettoyage</b>	For small spills, absorb with sand, clay, or other inert absorbent. Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination. For large spills: recover free product. Dike for later disposal. Absorber avec une matière inerte, puis placer dans un contenant approprié pour les déchets chimiques.
------------------------------	--

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage, l'élimination ou le nettoyage de l'équipement. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
--	--

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Conserver au dessus de -20°C.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b><u>Directives relatives à l'exposition</u></b>	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région
---	--

### Contrôles techniques appropriés

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Veillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en dessous des limites recommandées ou réglementaires.
-----------------------------	---

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Utilisez des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial lorsqu'un contact peut se produire. Reportez-vous à 29 CFR 1910.133 pour les yeux et le visage des règlements de protection.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des vêtements de protection appropriés pour le risque d'exposition. Viton ou autres gants imperméables sont nécessaires. Reportez-vous à 29 CFR 1910.138 pour la peau appropriée et la protection du corps.
<b>Protection respiratoire</b>	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Porter un NIOSH / MSHA approuvé approprié si la ventilation est insuffisante. Suivre les exigences du programme de protection respiratoire (OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2).
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Jetez les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne les réutilisez pas. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. S'il n'y a pas de telles instructions pour les produits lavables, utilisez un détergent et de l'eau chaude. Conservez et lavez les EPI séparément des autres vêtements. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer rapidement les vêtements contaminés. Jeter les articles en cuir contaminés. Laver ou jeter les vêtements contaminés.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Aspect</b>	Liquide blanc cassé	<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé
<b>Couleur</b>	Blanc cassé		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	4.3	
Point de fusion / point de congélation	< -25 °C	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	> 220 °C	
Point d'éclair	> 100 °C	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide-non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas disponible	
Pression de vapeur	5.7 x 10 mm Hg @25C	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.064	
Solubilité dans l'eau	émulsifiable	
Solubilité dans d'autres solvants	Le produit est soluble dans l'huile	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Trait d'union	> 220C	
Viscosité cinématique	58.4 cP @20C	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Pas un explosif	
Propriétés comburantes	Pas un oxydant	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse**      Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### Conditions à éviter

Contact avec les matières incompatibles. Tenir hors de portée des enfants. Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

### Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx). Chlorides.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. May cause eye irritation, generally of minimal degree. Causes redness and tearing.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. May be harmful if absorbed through skin. May cause skin irritation, generally of minimal degree.
<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation. Vapors could cause coughing, burning, headache, dizziness, respiratory irritation and symptoms similar to those from ingestion.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion. May cause dizziness, temporary loss of muscle coordination, nausea, vomiting, abdominal pain, decreased blood pressure, fatigue, muscle weakness, muscle spasms.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
MCPA, 2-ethylhexyl ester 29450-45-1	= 1300 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	> 5.05 mg/L ( Rat ) 4 h
Petroleum Distillates, Hydrotreated light 64742-47-8	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 5.2 mg/L ( Rat ) 4 h

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

### Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
MCPA, 2-ethylhexyl ester 29450-45-1	EC50: =0.46mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =0.43mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 3.2 - 4.6mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =3.2mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >0.55mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	EC50: =0.29mg/L (48h, Daphnia magna)
Petroleum Distillates, Hydrotreated light 64742-47-8		LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.2mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =2.4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	

### Persistence/Dégradabilité

Non déterminé.

**Bioaccumulation**

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

**Mobilité**

Nom chimique	Coefficient de partage
MCPA, 2-ethylhexyl ester 29450-45-1	4.49

**Autres effets nocifs**

Aucun autre effet environnemental négatif (p. ex. appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) n'est attendu.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

<b>Élimination des déchets</b>	Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.
<b>Emballages contaminés</b>	Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque**

Emballages non en vrac (moins de 119 gallons/ 450 litres) : Non réglementé.  
Emballage en vrac (plus de 119 gallons/ 450 litres) :

**DOT**

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (MCPA, 2-ethylhexyl ester)
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque l'emballage intérieur/conteneur unique est supérieur à 119 gallons.

**IATA**

<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (MCPA, 2-ethylhexyl ester)
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Désignation</b>	Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5L/5KG

**IMDG**

<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (MCPA, 2-ethylhexyl ester)
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5L/5KG

**TMD**

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est transporté par véhicule routier ou ferroviaire.

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	TSCA Inventory Status	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIC
MCPA, 2-ethylhexyl ester				X		X			
Petroleum Distillates, Hydrotreated light	X	ACTIVE	X	X		X	X	X	X

**Légende :**

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

*EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées*

*ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon*

*IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine*

*KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée*

*PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines*

*AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)*

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Oui
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Danger de libération soudaine de pression</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en vertu des règlements d'État sur le droit à l'information

**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA**

Pest Control Product Reg. No. 34073

**Déclaration de l'EPA**

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA.



**Étiquette de pesticide de l'EPA**

Please refer to PCPA label for additional information

**Différence entre la FS et l'étiquette de pesticide de l'EPA**

Please refer to PCPA label for additional information

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b><u>NFPA</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Instabilité</b>	<b>Dangers particuliers</b>
	2	1	0	-
<b><u>HMIS</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>Protection individuelle</b>
	2	1	0	See Section 8

**Date d'émission :** 09-févr.-2023  
**Date de révision :** 09-févr.-2023  
**Note de révision:** nouveau format

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**